

CERTIFICAT

ENDUIT DE SOL
Enduit de ragréage fibré

REPAFIBRE

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED EP 07 après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

Le CSTB accorde à :

La société **VPI SAS**
4 rue Aristide Bergès - Les Trois Vallons - BP 34
FR - 38081 L'ISLE D'ABEAU CEDEX

Usine de **FR - 26780 MALATAVERNE**

le droit d'usage de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED Enduit de sol pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED et le référentiel mentionné ci-dessus.



33 S 28

Décision n° 675-33 S 28 du 15 mars 2011

Cette décision annule et remplace la décision n° 494-33 S 28 du 31 mars 2008

Sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valide. La liste des certificats en cours de validité est tenue à jour et disponible sur le site internet www.cstb.fr

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Classification : P3

Caractéristiques conformes au référentiel de la certification pour l'emploi sur les supports suivants :

- Support à base de bois ou panneaux dérivés

conformément aux prescriptions de mise en œuvre définies dans chaque pays et, pour la France, dans le "Document de référence de la certification des enduits de sol".

Ce certificat comporte 2 pages qui doivent être diffusées dans leur totalité.

Correspondant

Tél. : 01 64 68 84 06

E-mail : mortiers@cstb.fr

CONDITIONS D'EMPLOI DE L'ENDUIT DE RAGRÉAGE FIBRÉ

REPAFIBRE

- Taux de gâchage : de 24 à 25 % d'eau (soit 6 à 6,25 l d'eau par sac de 25 kg).
- Temps de repos : aucun.
- Durée d'utilisation du mélange : 20 minutes avec un bon pouvoir autolissant.
- Délai d'ouverture au passage : 3 heures.

ÉPAISSEURS D'APPLICATION ET PRÉPARATION DES SUPPORTS

Support	Épaisseur d'application (mm)	Primaire	
		Dénomination	Consommation (g / m ²)
Support à base de bois ou panneaux dérivés (1)	5 à 10	SYLVAPRIM	100 à 400

CONDITIONS D'APPLICATION DES PRIMAIRES

Dénomination	Délai de séchage	Mode d'application
SYLVAPRIM	30 min (reste poisseux)	brosse ou rouleau

DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES

(1) Support à base de bois ou panneaux dérivés

Dans le cas particulier de revêtements plastiques minces, la présence éventuelle de fibres en surface peut créer de très légères irrégularités qui seront éliminées par un ponçage léger.
Calfeutrement préalable des joints entre lames au moyen du mastic acrylique MASTILOR de la société VPI SAS.